Image not found or type unknown

bail non signé/ pas de contrat

Par **professionpodologue**, le **07/08/2014** à **10:07**

Bonjour,

en tant que podologue rattaché à une maison de santé, je n'ai jamais signé de contrat d'activité d'une part.
D'autre part, aucun bail ne m'a été fait et pourtant l'on m'a réclamé des loyers pour un local de 8m², surface non suffisante pour mon activité.

Je n'ai aucune quittance de loyer non plus.

Quels sont les recours possibles et quelle est la loi?

Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés